

La galère des fournitures scolaires

La gratuité de l'école une réalité pas une utopie !!

Un élève qui vient à l'école sans fournitures scolaires achetées par sa famille ça existe... Ça n'est pas une chimère ! Dans les villages amérindiens du Haut Maroni les équipes pédagogiques du primaire ont décidé d'investir les financements que la mairie leur octroie dans l'achat des fournitures scolaires de base (crayons, stylos, cahiers,...) afin qu'aucun enfant ne soit pénalisé par ces achats coûteux et complexes sur les sites isolés. Mais il s'agissait aussi pour ces équipes de faire respecter le droit et principe fondamental de la gratuité de l'école.

Comment pouvoir justifier ainsi la discrimination qui s'opère sur le territoire guyanais entre des écoles garantes de la gratuité et des écoles devenues un luxe hors de prix alors qu'elles sont toutes des lieux publics ?



Et pourtant des listes de fournitures scolaires qui s'allongent...

Ainsi à Maripasoula, un élève de CM devait déboursier 192 euros de fournitures scolaires à la rentrée 2015 pour aller à l'école! Des listes de fournitures scolaires surchargées qui ne tiennent pas compte des réalités sociales de nombre de familles. Des listes qui vont à l'encontre des préconisations et recommandations du ministère qui rappelait dans un mail adressé à tous les enseignants de France en date du 18 juin 2015 l'importance de réduire la participation des familles compte-tenu de la situation économique de la France « **Deux objectifs sont recherchés : réduire les charges financières de toutes les familles et alléger de façon conséquente le poids du cartable.** » (cf circulaire sur les fournitures scolaires au BO du 18 juin 2015). Le rectorat de Guyane a rappelé lui aussi à plusieurs reprises la nécessité de voir ces listes à la baisse.

Des familles aussi se sont mobilisées et se mobilisent pour rappeler aux équipes pédagogiques la nécessité d'avoir une école gratuite et dénoncer cette inflation galopante des fournitures scolaires demandées aux parents.

... les parents doivent-ils compenser les baisses d'investissement de l'État ?

On le sait aujourd'hui l'état s'est inscrit dans des politiques d'austérité, et qui dit austérité dit économies. Tous les jours les personnels de l'Éducation Nationale sont confrontés à ses baisses de moyens récurrents... Mais est-ce aux parents de palier au désengagement progressif de

l'état dans l'éducation ? Il est de la responsabilité des personnels de l'EN de dénoncer et de lutter contre ces politiques d'austérité qui frappent de plein fouet l'EN et les services publics devenus objet de rentabilité. Comment justifier ces baisses alors que les cadeaux fiscaux aux entreprises ne cessent de pleuvoir ? Que l'état dans la crise financière de 2008 est parvenu du jour au lendemain à injecter un prêt de 3 000 milliards d'euros (non remboursé d'ailleurs) aux banques en faillite ? Comment parler d'économies dans l'éducation alors que le budget de l'armée n'a cessé d'augmenter et est sur le point de dépasser celui de l'Éducation Nationale ? Rappelons également que beaucoup de collectivités locales

Les parents et les élèves ne doivent pas payer deux fois l'école !

On l'oublie trop souvent c'est les impôts qui financent l'école et les personnels qui y travaillent. C'est ainsi que fonctionne le système de service public en France. Les parents d'élèves sont des contribuables comme tout à chacun et ce quelque soit leur situation administrative (rappelons ainsi que 60 % des recettes fiscales de l'état provient des impôts indirects tel que la TVA, Octroi de mer, etc. payés par tous les habitants du territoire).

La dérive visible et constatée depuis de nombreuses années est de faire porter une charge financière toujours plus importantes aux familles aux détriments des engagements et des responsabilités de l'école, des équipes pédagogiques, des collectivités territoriales et de l'État en charge de garantir l'accès gratuit et libre à l'école.

Cette dérive s'appuie sur l'idée reçue que les aides sociales octroyées à certaines familles (aides excluant les plus précaires comme les parents sans papier qui ne peuvent y avoir accès) étaient destinées au règlement des fournitures scolaires, ce qui n'est pas le cas puisque l'objectif de ces aides étaient de soutenir les familles sur les « à côtés » de l'école (vêtements, cartables, goûters, etc.).

Enseignants responsables

Dans le primaire ce sont les équipes pédagogique à travers les Conseils d'école, conseils de maîtres ou de cycle qui décident des investissements pour l'école. Trop sou-

sous prétexte d'austérité n'hésitent pas à diminuer le montant de leur investissement scolaire.

Selon l'Insee en 2009, la population active ne représentait que 37 % des 15-64 ans. 90 % de la population recensée n'était pas imposable. Ces derniers déclarent un revenu net moyen annuel de 3257 euros

vent ces investissements se font au détriment des élèves et de leur famille qui sont de plus en plus solliciter pour les achats de fournitures. Dans le second degré les Conseil d'administration sont les lieux privilégiés pour remettre la gratuité au cœur du service public d'éducation.

SUD éducation à l'instar de certaines régions en France et de ce qui se passe sur le Haut Maroni et dans d'autres communes de Guyane exhorte les collègues du premier et du second degré à remettre la gratuité de l'école au cœur des établissements et de permettre à chaque enfant d'accéder gratuitement à l'école et de supprimer purement et simplement la charge financière qui incombe aux parents notamment en abandonnant ces fumeuses « listes de fournitures scolaires » !

SUD éducation se bat et se battra toujours pour une école gratuite, véritable service public !

L'éducation n'est pas une marchandise, l'école n'est pas une entreprise !